



Ces yachts très gourmands en place à flot

Haute plaisance

Certains professionnels s'interrogent sur la capacité du site à accueillir des unités supplémentaires de plus de 80 mètres.

Le directeur de la Semidep, Jean-Yves Saussol, se veut rassurant et apporte des précisions sur l'appel à projets de nouvelle plateforme.

LA CIOTAT

Le directeur de la Semidep, en charge de la gestion du site des chantiers navals de La Ciotat a souhaité apporter des précisions, suite à notre article paru dans notre édition de ce mercredi et consacré à l'appel à projets de la nouvelle plateforme de 4000 tonnes destinée au refit et à l'entretien de méga-yachts.

Les 100 millions d'investissements correspondent « à l'ensemble de la nouvelle phase d'industrialisation et d'aménagement du site » stipule-t-il. Le coût de la plateforme équipée d'un ascenseur de levage de 4000 tonnes - soit le double de la capacité de celui installé sur le terre plein du Sahara - et de l'aménagement des espaces adjacents est estimé à 60 millions d'euros. « L'autre partie du financement sera consacrée à la réalisation du village d'entreprises », de 12000 m2, prévue au nord du site, pour accueillir notamment les sous-traitants.

Y aura-t-il assez de place à quai pour accueillir l'ensemble des méga-yachts, une fois la plateforme mise en service ? C'est une des questions techniques et stratégiques, soulevée par Laurent Falaize, le représentant de Rivière Yachting

Network, regroupant une centaine de professionnels du secteur. En effet, l'accueil des méga-yachts pour leur maintenance nécessite à la fois une place sur la plateforme pour les travaux, mais aussi une place à quai, avant et après travaux. « La plateforme pourrait augmenter le nombre de yachts de manière conséquente, et il n'y a déjà pas assez de place à quai actuellement sur le site pour les accueillir dans les meilleures conditions » constate-t-il.

« Une optimisation des places »

Le directeur de la Semidep, Jean-Yves Saussol se veut rassurant sur ce point, « nous avons entamé une réflexion sur l'optimisation des places à quai, car jusqu'à présent nous avons plus de places que de demandes. Certaines unités viennent ici juste pour faire escale, et cela va exiger une gestion plus stricte. De plus, il est prévu dans le cadre de la construction de la plateforme de nouveaux quais augmentant le nombre de places à flot » précise-t-il. Et « d'après les études préliminaires, les ratios seront conformes à ce type d'outils » conclut-il.

La première plateforme de méga-yachts cofinancée par Monaco Marine et des fonds publics, selon un modèle de partenariat public-privé. Son obtention avait fait l'objet d'une âpre lutte entre Marseille, la Seyne pour la rade de Toulon et celui de La Ciotat au début des années 2000 jusqu'à un arbitrage ministériel pour son attribution. La deuxième plateforme vise les unités de plus de 80 mètres.

Les candidats à l'appel à projets ont jusqu'au 2 février 2018 pour déposer leur offre auprès de la Semidep, Les travaux de la nouvelle plateforme devraient débuter fin 2019 pour une mise en service en 2021. **S.F.**



La première plateforme, lancée au début des années 2000, avait été financée par l'entreprise Monaco Marine, les collectivités et l'Etat. PHOTOS F